



**Collectif sans pesticides**  
**Mairie de Massérac**  
**44290 Massérac**

Le 21 juin 2019

**Objet : Lettre d'alerte N° 2 :**  
Préjudice à la biodiversité  
Atteinte à l'intégrité de plusieurs haies  
Commune de Guémené-Penfao

Monsieur le Maire de Guémené Penfao,

L'association « Collectif sans pesticides » vous signale l'atteinte à l'intégrité de plusieurs haies sur les parcelles suivantes :

- Parcelles N° 47, 61,112,                      Section 000WM 01                      Commune de Guémené-Penfao

Les faits sont postérieurs à 2013, année d'approbation du dernier PLU.

Nous aimerions savoir si des autorisations ont été accordées pour ces opérations.

Les réglementations concernant la gestion des espaces naturels sensibles sont claires et encadrées par la loi. Les enjeux liés au maintien de la biodiversité sont tels que nul ne peut aujourd'hui se dispenser de les respecter.

Nous demandons une réponse ferme et rapide en cas d'infractions constatées, et nous souhaitons être informés des démarches que vous entreprendrez.

En vous remerciant beaucoup de l'attention que vous porterez à cette demande, nous vous prions, Madame, Monsieur d'accepter l'expression de nos meilleures salutations.

Pour le collectif sans pesticides  
Christian PHILIPPE – Anik MARIN